



---

# communiqué

---

Date **Le 29 mars 1994**

**N° 58**

Pour publication

## **M. MACLAREN ANNONCE UN FINANCEMENT ADDITIONNEL POUR LES EXPORTATIONS EN CHINE**

BEIJING - Le ministre du Commerce international, l'honorable Roy MacLaren, a annoncé aujourd'hui que le gouvernement du Canada offrira un financement additionnel aux exportateurs canadiens recherchant des contrats en République populaire de Chine. Ce financement sera offert par le biais de la Société pour l'expansion des exportations (SEE).

Ce soutien financier supposera le maintien du financement concessionnel. «Nous utiliserons ce financement concessionnel de contrepartie pour garantir que les exportateurs canadiens, surtout ceux des petites et moyennes entreprises, peuvent soutenir la concurrence étrangère, a déclaré le Ministre. Je crois que ce financement aidera plusieurs sociétés canadiennes qui tentent de développer des segments spécifiques du marché chinois.»

Le Ministre a noté que la Chine, notre cinquième partenaire commercial, offre des possibilités sans précédent aux exportateurs canadiens, et qu'il existe une forte correspondance entre les capacités de l'industrie canadienne et plusieurs domaines de développement de l'infrastructure chinoise.

M. MacLaren a fait cette annonce lors d'une allocution prononcée devant les gens d'affaires canadiens à Beijing dans le cadre de sa mission commerciale de 15 jours en Chine, en Corée et au Japon. Le Ministre a déclaré que des critères d'allocation spéciaux sont actuellement élaborés pour les crédits concessionnels, et que ces critères seront entre autres conformes aux dernières lignes directrices du Consensus de l'Organisation de coopération et de développement économiques régissant l'utilisation du financement concessionnel.

La SEE facilite le commerce extérieur et l'investissement étranger en fournissant des services de gestion des risques - y compris une assurance, un financement et des garanties - aux sociétés canadiennes et à leurs clients étrangers. La SEE fait

rapport au Parlement par l'entremise du ministre du Commerce international.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias sont priés de communiquer avec le :

Service des relations avec les médias  
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international  
(613) 995-1874